Règlement - Marché de Noël de Montgailhard

Dimanche 14 décembre 2025

1. Organisation

Le marché de Noël est organisé par la Mairie de Montgailhard. Les exposants s'engagent à respecter les consignes données par l'organisation.

2. Horaires

- Installation des stands : de 8h à 9h
- Ouverture au public : de 9h30 à 16h30.
- Démontage : à partir de 16h30, après la fermeture du marché.

3. Stands

- Chaque exposant dispose d'un emplacement attribué par l'organisation.
- Les stands doivent être décorés et tenus de façon conviviale et sécurisée.
- Toute modification de l'espace ou installation particulière doit être validée par l'organisation.

4. Matériel

- Les tables, chaises et branchements électriques sont à amener par l'exposant.
- Les rallonges et multiprises personnelles doivent être conformes aux normes de sécurité.

5. Sécurité

- Les exposants sont responsables de leurs marchandises, matériel et effets personnels.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation.
- Les consignes de sécurité (incendie, circulation, évacuation) doivent être strictement respectées.

6. Paiement et participation

- La participation est fixée à 20€
- Le règlement doit être effectué par chèque a l'ordre du Trésor Public

7. Respect et convivialité

- et l'organisation.
- Toute attitude contraire à l'esprit convivial du marché pourra entraîner l'exclusion.

Contact organisateur:

Accueil@mairie-montgailhard09.fr

Fait à	, le / 2025	

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Formulaire d'inscription

Marché de Noël de Montgailhard

Dimanche 14 décembre 2025 Montgailhard

Merci de compléter ce formulaire et de le retourner avant le 10 novembre 2025.

1.	Informations sur l'exposant
	Nom / Prénom : Nom de l'association / de l'entreprise : Adresse : Téléphone : Adresse e-mail :
2.	Type de stand
	□ Artisanat : □ Producteur local : □ Association : □ Autre :
3.	Besoins logistiques
	Dimension souhaitée du stand : Besoin d'électricité ? □ Oui □ Non Autres besoins particuliers :
4.	Règlement de participation
	 La participation est fixée à 20€ Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre du Trésor Public.
5.	Engagement de l'exposant
• ,	e),, m'engage à respecter les consignes de du marché de Noël de Montgailhard et à participer dans un esprit convivial et
ait à	, le / 2025
Signature :	
♣ Formulaire	e à retourner à : accueil@mairie-montgailhard09 fr